



Discours de clôture du séminaire du 29 mai 2013 sur le thème « Quelles puissances publiques pour demain ? »

Par André-Claude LACOSTE*

Il me revient maintenant le privilège de conclure cette réunion.

Je ne tenterai pas de tirer à chaud des conclusions définitives des débats, à la fois parce que le but poursuivi était justement de débattre et non d'arrêter des positions, et parce que tout au long de la journée les débats ont été extrêmement riches.

Je soulignerai tout d'abord la très forte implication des participants sur un sujet certes fondamental, mais d'une redoutable complexité.

Je noterai ensuite la variété des approches qui ont été adoptées pour explorer ledit sujet :

- ✓ quelles sont les attentes de la société ?
- ✓ quelle est la demande du public ?
- ✓ démocratie représentative *versus* démocratie directe ;
- ✓ majorité inerte *versus* minorité impuissante ;
- ✓ un débat public est-il forcément décevant ?

Dans le cadre de ce questionnement, une bonne partie des débats a porté sur la recherche des lieux ou d'institutions porteurs, soit d'une capacité de jugement, soit d'un projet, soit d'une espérance, aussi bien en France et en

Europe, que dans le reste du monde. Les débats ont été nourris de références très variées, allant de la Cour des comptes, de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR), jusqu'aux Autorités administratives indépendantes (AAI), aux collectivités locales, à la classe politique, etc.

Mais la question demeure : où trouver, où bâtir de la confiance, de la crédibilité, de la légitimité, des visions de long terme qui soient partagées ou partageables ?

Toutes ces questions et bien d'autres encore pourront faire l'objet de séminaires qu'il appartiendra aux nouveaux animateurs du groupe de travail de l'Amicale des ingénieurs des Mines, Pierre-Franck Chevet et Philippe Ducrocq, d'organiser, de façon à assumer le devoir d'investir dans la réflexion collective qui s'impose à un ensemble de personnes aussi privilégiées que nous le sommes.

À bientôt, donc !

Note

* Ingénieur général des Mines honoraire.

